
DOSSIER DE PRESSE

Lancement officiel du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) en Ardèche

Une nouvelle méthode pour simplifier la démarche de l'usager et faciliter son retour à l'emploi

15 mars 2022

Ce mardi 15 mars 2022, le Département de l'Ardèche rejoint officiellement les territoires retenus dans le cadre du nouveau dispositif du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), un outil qui s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Son ambition – *« renforcer l'efficacité de l'accompagnement vers l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés particulières pour s'insérer dans le marché du travail »* - rejoint en tous points l'objectif fixé par la nouvelle majorité départementale dans l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Olivier Amrane, Président du Département de l'Ardèche, et Laetitia Bourjat, conseillère spéciale auprès du Président en charge de l'économie, de l'insertion et de l'emploi, étaient présents à Tournon-sur-Rhône pour ce lancement officiel, accompagnés par le Préfet de l'Ardèche, Thierry Devimeux.

> Des solutions territoriales pour l'insertion par l'emploi

Partant de sa conviction que **seul l'accès à l'emploi permet une sortie durable de la pauvreté**, le Gouvernement a lancé en 2020 une concertation et soutenu des expérimentations qui ont conduit à définir les contours de ce **nouveau service public qu'est le SPIE, service public de l'insertion par l'emploi**.

Dans le cadre de sa stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'État a prévu fin 2020 de pouvoir consacrer un budget total de 80 millions d'euros sur 2021-2022 pour le déploiement du SPIE, dont 30 millions d'euros pour la mise en œuvre des projets dans les territoires retenus et le reste pour l'accompagnement technique national dont les solutions numériques.

L'Ardèche rejoint aujourd'hui la quarantaine de Départements qui ont d'ores et déjà expérimenté le dispositif depuis mars 2020.

En mars 2022, 80 % du territoire national est désormais engagé dans la dynamique SPIE.

À terme, le SPIE a vocation à être un service représenté sur l'ensemble du territoire.

> Les objectifs du SPIE

Le SPIE poursuit quatre objectifs :

- 1 / **Simplifier** les démarches au maximum
- 2 / **Mieux coordonner** l'ensemble des acteurs
- 3 / **Proposer des parcours à visée d'emploi** tout en levant les difficultés rencontrées
- 4 / **Garantir un parcours suivi** et « sans couture »

> Le public visé

Le SPIE concerne tous les publics rencontrant des difficultés sociales et professionnelles dans leur accès au marché du travail : **allocataires du RSA, jeunes, personnes en situation de handicap...** Chaque personne doit pouvoir bénéficier d'un **accompagnement adapté à sa situation**, coordonné entre les différents intervenants **sans avoir à multiplier les démarches**.

> Qu'est-ce que le SPIE ?

Le SPIE est mis en œuvre par les acteurs de l'insertion et de l'emploi sur les territoires : conseils départementaux, Pôle emploi, État, Caisses d'allocations familiales (CAF), autres acteurs de l'emploi (Cap emploi, missions locales...), de la formation, du logement, de la santé, de la mobilité, associations et entreprises... **L'État soutient la création et l'animation de ces consortiums d'acteurs**.

Ces consortiums **doivent mettre en place un socle de services** avec pour objectif de tendre, à terme, vers un même type de service rendus à l'utilisateur sur l'ensemble du territoire. Ces services sont :

- Un diagnostic social et professionnel systématique **pour aider la personne à élaborer son projet professionnel** ;
- Une coordination et un suivi partagé du parcours **entre les professionnels de différentes structures qui accompagnent une même personne dans son projet de retour à l'activité** (emploi, formation, logement, hébergement, santé, mobilité...) ;
- Une coordination de l'offre d'accompagnement **social et professionnel** sur le territoire afin que les professionnels puissent proposer toutes les solutions pour aider les personnes à réaliser leur projet de retour à l'activité.

Au-delà de la coordination institutionnelle, le SPIE passe donc par **une coopération opérationnelle revisitée entre les professionnels de différentes structures qui accompagnent les personnes au quotidien**.

Pour faciliter ces évolutions et cette coordination quotidienne, **l'État investit aussi sur le volet numérique, comme par exemple, avec le partage de données renforcé entre les institutions et de nouveaux services numériques dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle**.

> Le SPIE : déclinaison ardéchoise

Le SPIE en Ardèche repose sur une nouvelle méthode pour simplifier la démarche de l'utilisateur et faciliter son retour à l'emploi. « *L'enjeu principal est de créer des parcours personnalisés vers l'emploi plus simples et plus efficaces. Pour ce faire, l'ensemble des acteurs en présence localement, Conseil départemental, Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, État œuvrent de concert* » détaille Laetitia Bourjat, conseillère spéciale auprès du Président en charge de l'économie, de l'insertion et de l'emploi.

« *L'objectif général du SPIE en Ardèche est de développer une **coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion** ainsi que des outils plus efficaces afin de favoriser le retour à l'emploi de tous les chercheurs d'emploi du territoire* » poursuit-elle.

A cette fin, des **services mutualisés, améliorés et plus efficaces** vont être mis en place :

- diagnostic social et professionnel,
- coordination et suivi partagé pour « un parcours sans couture »,
- mutualisation de l'offre d'accompagnement social et professionnel sur le territoire, implication des entreprises « parties prenantes de l'engagement territorial pour le retour à l'emploi ».

Le SPIE en Ardèche fera l'objet de **2 ans d'expérimentation sur 6 bassins d'emplois...** avant une généralisation sur tout le territoire en 2024.

La première année 300 chercheurs d'emploi (dont des bénéficiaires du RSA) intégreront le SPIE. La seconde année, ce seront 600 personnes qui bénéficieront de cet accompagnement. (Au 1^{er} février 2022, l'Ardèche comptait 7 129 bénéficiaires du RSA).

« Nous accueillons cette expérimentation du SPIE en Ardèche favorablement car nous faisons, dès cette année 2022, le pari de l'emploi. Il faut stopper l'évolution croissante du nombre de bénéficiaires du RSA connue ces dernières années. La santé et l'emploi sont les piliers essentiels de la politique départementale en 2022 » déclare Olivier Amrane.

L'organisation territoriale du « SPIE local » se veut proche du terrain, au plus près des bassins d'emploi d'Annonay (Pôle Emploi Annonay), Tournon-sur-Rhône (Pôle Emploi Tournon-sur-Rhône), Guilherand-Granges (Pôle Emploi Valence Victor Hugo), Privas (Pôle Emploi Privas), Le Teil (Pôle Emploi Montélimar + Pôle Emploi Pierrelatte) et Aubenas (Pôle Emploi Aubenas).

Les équipes SPIE, **véritables dynamiques territoriales** (composées d'un coordinateur, d'un animateur emploi et de référents de chaque partenaire) sont dédiées chacune à une cohorte de 100 chercheurs d'emploi avec des freins socioprofessionnels.

Une visée vers l'emploi est proposée à toutes les étapes du parcours : parrainage, tutorat, visite entreprise et témoignages de salariés, immersion, table ronde avec des entreprises, formation en lien avec l'emploi, recrutement : expérimentation méthode ACOR, ...

Un accompagnement social est par ailleurs proposé pour lever les freins périphériques tels que garde d'enfants, logement/hébergement, accès aux droits, santé ou encore mobilité.

> la création d'une plateforme mobilité dans le Nord Ardèche

La mobilité est un des freins majeurs pour le retour à l'emploi des personnes en insertion, et particulièrement sur le territoire ardéchois.

En 2021, l'Etat a souhaité ajouté un volet Mobilité dans le Plan Pauvreté. Une enveloppe de 301 000€, dont 151 000€ du Département et 150 000€ de l'Etat, a été allouée à la **création d'une plateforme mobilité sur le nord Ardèche** et pour **renforcer la plateforme mobilité en sud Ardèche**.

Le Département s'est appuyé sur **Mobilité 07-26, acteur clé de la mobilité en Ardèche**, déjà labellisé « plateforme Mobilité » sur le sud-Ardèche pour déployer cette action en Nord Ardèche (arrondissement de Tournon-sur-Rhône). Mobilité 07-26 s'est rapproché des acteurs ressources du territoire, Céfora et Nouvelle Donne. Un coordinateur mobilité a été recruté par l'association et il est opérationnel depuis le 1^{er} octobre. Il est basé à Tournon.

Mobilité 07-26 a également formé les opérateurs locaux Nouvelle Donne et Céfora aux bilans de compétences et a transmis ses outils.

L'ensemble des actions mobilité ont été déployées : Les bilans de compétences mobilité, Les accompagnements mobilité, l'information sur le terrain, la vélo-école itinérante, la coordination des acteurs pour mettre en œuvre un « parcours mobilité » avec les partenaires locaux, l'extension du parc de véhicules pour des mises à disposition, en complément du parc déjà existant à savoir l'acquisition de 4 véhicules essence boîte manuelle ; 2 voitures sans permis électrique ; 3 vélos à assistance électrique (VAE) et 8 scooters et enfin la préparation du permis via des auto-écoles d'insertion Céfora et Tremplin.

A ce jour, 347 personnes ont été accompagnées par Mobilité 07/26 (pour un objectif de 193 personnes), 233 mesures de diagnostics mobilités ont été prescrites par le Département (pour un objectif de 110 personnes).

Sur le territoire Nord, 131 Ardéchois ont bénéficié d'un parcours mobilité. Avant 2021, aucun outil de ce type n'existait sur ce territoire, seulement les auto écoles d'insertion.

Une enquête réalisée en 2021, avant la mise en place de la plateforme mobilité au Nord, a montré que sur ce territoire, 33% des personnes au RSA n'ont pas le permis de conduire, et 40% n'ont pas de véhicules. 10% ont reconnu avoir déjà dû renoncer à une prise d'emploi à cause de leur impossibilité à aller au travail (enquête réalisée sur 470 personnes).